

Belles familles de soldats

Salles

Dans les archives départementales de la Haute-Garonne la copie du livret matricule de **Vincent Jean François Salles**, donne les principaux éléments suivants:

Jean Salles est né le 31 août 1885 à Gensac (Haute-Garonne), fils de Marie Baptiste Salles et de Laveran Madeleine, domiciliés à Cazères (Haute-Garonne).

Lors du conseil de révision (classe 1905), il a déclaré résider à Cazères et être serrurier.

Il avait les cheveux et les yeux châains, le front découvert, le nez moyen et le visage ovale. Il mesurait 1.66 m.

Engagé volontaire pour trois ans le 18 février 1906, à la mairie de Cazères. Mis en route le 18 février 1906, arrivé au corps à la 2^{ème} compagnie organique d'artillerie et canonnier de 2^e classe le dit jour.

Envoyé en congé le 25 février 1908 en attendant son passage dans la réserve de l'armée active qui aura lieu le 18 février 1909. Certificat de bonne conduite accordé.

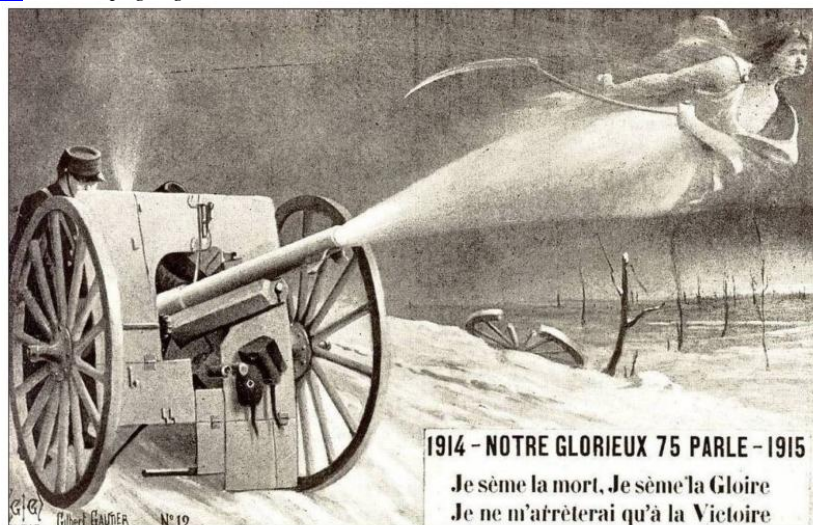
A accompli une 1^{ère} période d'exercices au 57^e régiment d'artillerie de Toulouse du 12.06 au 4.07.1911.

Rappelé à l'activité par le décret de mobilisation générale du 1^{er} août 1914, arrivé au corps le 4 août 1914.

Résumé de l'historique du 57^e RA : (Source Wikipédia).

Le 57^e régiment d'artillerie, créé en 1911 à Toulouse était le régiment d'artillerie de campagne du 17^e corps d'armée, sous les ordres du colonel Taurignac. Recevant son étendard des mains du président de la République, il est engagé dès le mois d'août 1914 et reçoit son baptême du feu le 24 août dans la région de Neufchâteau. Ses batteries alignent leurs célèbres canons de 75 mm dans les offensives de la Marne où, après plusieurs citations de ses pièces et de ses batteries à l'ordre des corps d'armée, le régiment est cité pour la première fois à l'ordre de l'armée.

Après s'être battu en Champagne en 1915 et 1917, puis dans l'Artois de 1916 à 1917, il participe aux combats de Verdun, gravant autour de Douaumont d'autres pages glorieuses de son existence.



Passé au 267^e régiment d'artillerie coloniale le 1^{er} avril 1917.

Passé au 244^e régiment d'artillerie le 24 juillet 1918.

Envoyé en congé illimité de démobilisation le 12 mars 1919, au dépôt démobilisateur du 23^e régiment d'artillerie de Toulouse et se retire à Toulouse, 18 rue Garipuy. Situation de famille : marié.

Classé dans la position dite « sans affectation » et rayé des contrôles du 23^e RA le 1^{er} mars 1927.

Affecté à la poudrerie de Toulouse le 1^{er} juin 1932.

Libéré des obligations du service militaire le 18 février 1934.



Décorations :

Certificat d'ancien combattant délivré le 20 décembre 1928 par le régiment de Saint-Gaudens.

Campagnes :

En Algérie : du 30.03.1906 au 20.01.1907, (voir photo ci-dessus).

Contre l'Allemagne : du 4.08.1914 au 11.03.1919.

*

* *

Autre famille Salles

Dans les archives départementales de la Haute-Garonne la copie du livret matricule de **René Jean Gustave Salles**, donne les principaux éléments suivants:

René Salles est né le 2 avril 1898 à Toulouse (Haute-Garonne), fils de Philippe Antoine Salles et de Leroy Angèle Marie Alice, domiciliés à Cazères (Haute-Garonne).

Lors du conseil de révision (classe 1918), il a déclaré résider à Cazères et être étudiant.

Il avait les cheveux châtain, les yeux bleus, le front haut, le nez rectiligne et le visage long.

Il mesurait 1.71 m. Il avait un degré d'instruction de 3.

Incorporé à compter du 17 avril 1917, arrivé au corps du 117° régiment d'artillerie à Agen et soldat de 2° classe le 16 avril 1917.

Classé « service auxiliaire » par la commission de réforme d'Agen du 28 juin 1917 pour albuminurie persistante.

Reconnu inapte définitivement à faire campagne par la commission spéciale de réforme d'Agen du 27 septembre 1917.

Maintenu « service auxiliaire », inapte provisoirement à faire campagne pour albuminurie persistante par la commission de réforme d'Agen du 4 octobre 1917.

Inapte définitivement à faire campagne.

Passé à la 20° section de secrétaires d'état-major suite à la notification du 22.11.1917 et de la décision ministérielle du 19.11.1917.

Réformé temporairement n° 2 par la 2^{ième} commission de réforme de la Seine du 28 décembre 1917 pour infirmités ou maladies antérieures à l'incorporation : néphrites chroniques, albuminurie.

Classé « service armé », à hospitaliser dès son arrivée au corps par la commission de réforme de Saint-Gaudens du 5 novembre 1918 pour le même motif.

Incorporé à la 20° section de secrétaires d'état-major à compter du 4 janvier 1919.

Arrivé au corps et soldat de 2° classe le dit jour.

Réformé n° 2 par la 5° commission spéciale de réforme de la Seine dans sa séance du 14 août 1919 pour néphrite chronique ancienne.

Campagnes :

Contre l'Allemagne : du 17.04.1917 au 28.12.1917 et du 4.01.1919 au 14.08.1919.